



1  
Jours

# Habilitation électrique Recyclage BP Photovoltaïque

dans SECURITE - HABILITATION ELECTRIQUE / Réf : SEC-ELEC-74

## Objectifs de la formation

- Gérer et appliquer la réglementation selon la norme NF C 18-510
- Effectuer des travaux sur des installations photovoltaïques en toute sécurité, en appliquant les procédures de sécurité spécifiques à ces systèmes.
- Obtenir un avis favorable pour l'obtention de l'habilitation électrique BP Photovoltaïque

## Programme de la formation

### Jour 1 - Matin

#### 1. Définir les axes d'amélioration de la prévention des risques électriques par l'analyse des accidents et l'application des pratiques professionnelles sécurisées

- Analyse des accidents et presque accidents : processus et conséquences avérées ou potentielles
- Pratiques professionnelles
- Thèmes communs S S-F
- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Évaluation du risque électrique

### Jour 1 - Après-midi

#### 2. Identifier et appliquer les limites et les consignes de sécurité liées à l'habilitation électrique de niveau 0, y compris la gestion des zones de travail, l'utilisation des équipements de protection collective, et les procédures d'urgence

- Habilitation indice 0 : limites, zones, analyse des risques et mesures de prévention
- Documents : type et utilisation (pour chargé de chantier uniquement)
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation
- Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en oeuvre



- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques
- Évaluation et mise en situation dans le rôle de chargé de chantier B0-H0-H0V

## Pré-requis

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage. Maîtriser le français (lu, écrit, parlé).

## Public cible

L'habilitation électrique BP Photovoltaïque s'adresse à des professionnels qui réalisent des travaux de pose, de maintenance et de dépannage sur des installations photovoltaïques en basse tension. Ces personnes doivent être qualifiées pour travailler en toute sécurité sur des systèmes électriques solaires, en comprenant les risques associés et en appliquant les mesures de prévention appropriées. Par exemple : Installateurs de panneaux photovoltaïque, techniciens de maintenance photovoltaïque, électriciens spécialisés en énergie renouvelables, responsables techniques des entreprises photovoltaïques, agents de maintenance des collectivités locales. Ce recyclage est nécessaire pour maintenir leurs compétences à jour, comprendre les dernières évolutions en termes de normes et de sécurité, et continuer à travailler en toute sécurité.

## Pédagogie

### Méthode pédagogique :

Tout au long de la formation, l'analyse de la fiche de poste, des missions ponctuelles et des retours d'expériences du stagiaire feront l'objet d'échanges constructifs et dynamiques. L'analyse d'études de cas, la mise en situation permettront de faciliter l'acquisition des connaissances et garantiront une bonne compréhension pour une mise en pratique efficace.

### Méthode d'évaluation :

A l'issue de la formation, l'animateur proposera dans un premier temps des évaluations théoriques (QCM), suivies d'évaluations pratiques (mise en situation, scénario basé sur la fiche de poste, etc). Les exercices pratiques seront élaborés en tenant compte des spécificités de l'activité professionnelle du stagiaire et des points d'évaluation imposés par la norme. Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la



formation.

**SAS LEXOM**

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :



